Le Petit Journal

LYONNAIS

Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône — TROIS MOIS.... 5 FR. — SIX MOIS..... 9 FR. — UN AN..... 18 FR.

UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements — TROIS MOIS.... 6 FR. — SIX MOIS..... 12 FR. — UN AN..... 24 FR.

Lundi 12 Décembre 1870

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

LE GOUVERNEMENT A BORDEAUX

Tours, 9 décembre 1870.

La mesure prise par la délégation du gouvenement de Tours et qui a été annoncée hier par une dépêche officielle, est expliquée et commentée en ces termes par le *Moniteur*, organe de la délégation :

« A la suite des derniers événements militaires de la Loire et de l'évacuation d'Orléans, le gouvernement a décidé la création de deux armées distinctes ayant a opérer dans deux régions separées par le cours du fleuve et conservant la jonction avec Paris pour objectif suprême.

« Dans cette situation, il importe avant tout que la liberté des mouvements stratégiques des deux armées ne puisse être entravée ni de près ni de loin par des préoccupations politiques et administratives.

« En conséquence, la proximité du siége du gouvernement à Tours, pouvant gener les opérations des deux armées, il a été décidé que l'ensemble des services serait transporté à Bordeaux.

« Cette ville, par la facilité des communications par terre et par mer avec le reste de la France, offre de précieuses ressources pour l'organisation de nos forces, en vue de la continuation de la guerre.

« Quant au ministre de l'intérieur et de la guerre, M. Léon Gambetta, il se rend dès demain aux armées où est sa place, dans les circonstances actuelles; il veut assister aux efforts des soldats de la France pour secourir et délivrer Paris. »

(*Service spécial du* PETIT JOURNAL).

Bordeaux, 10 décembre 1870.

Sont arrivés de Tours : M. Thiers, Djemil-Pacha, ambassadeur de Turquie, lord Lyons, ambassadeur d'Angleter

L'arrivée de M. Gambetta est encore incertaine. — (NOTA. — Nous savons déjà que M. Gambetta s'est rendu à l'armée de la Loire).

Sont attendus aujourd'hui: MM. Crémieux et Glais-Bizoin, membres du gouvernement de la défense nationale; M. Chaudordy, délégué du ministre des affaires étrangères ; M. de Metternich, ambassadeur d'Autriche.

Les ministères sont installés de la manière suivante :

L'intérieur, à la préfecture de Bordeaux;

Les finances, à la recette générale ;

La marine, à l'hôtel de la marine ;

La guerre, avec M. Freycinet, secrétaire général, à l'hôtel Bertin ;

Les télégraphes et la poste, avec M. Steenackers, dans les dépendances du grand théâtre.

Vous recevrez par lettres des détails complémentaires sur l'installation de la délégation à Bordeaux.

DERNIÈRES NOUVELLES

Sous-préfet de Montbéliard à intérieur, à Tours, préfet et général à Besançon, le 9 décembre 1870.

Violente canonnade à Belfort. On dit que les Prussiens ont été repoussés jusqu'à Héricourt et Dambenois.

Les Prussiens disent : Impossible de prendre Belfort, il faut l'acheter comme Metz. Ils ont arrêté le maire et le pasteur d'Etupes.

Des zouaves du 2e ont surpris un convoi allant en réquisition et ont tué dix hommes.

Les troupes prussiennes occupant Montbéliard sont parties pour Belfort et sont revenues avouant de grandes pertes et sont découragées. Elles prennent toujours d'excessives précautions.

L'ARMÉE DE LA LOIRE.

Tours, 6 décembre 1870.

Un décret, en date du 6 décembre, nomme le général d'Aurelles de Paladines au commandement du camp de Cherbourg.

Le général a décliné ce commandement par raison de santé.

Le même décret nomme le général Bourbaki au commandement en chef de la première armée de la Loire, avec le général Rose pour chef d'état-major.

Le général de Changy est nommé au commandement en chef de la deuxième armée de la Loire, avec le général Vuillemot pour chef d'état-major.

Le général Billot a le commandement du 18e corps; l'amiral Jaureguiberry du 16e corps; le général Colomb du 17e corps.

Champ de bataille DE L'ARMÉE DE LA LOIRE

L'armée de la Loire occupait, le 30 novembre, une ligne qui s'étendait de Ladon dans les environs de Montargis, à Chateaudun, en passant par Bellegarde, Neuville et Artenay.

Pendant trois jours, l'action a été engagée et c'est l'aile gauche qui en a supporté le principal effort, d'Artenay, sur la ligne ferrée, à Patay, dans les plaines de la Beauce.

Ces noms sont peu connus du public, surtout le second, auquel se rattachent pourtant les plus glorieux souvenirs.

Patay est à l'extrémité du plateau de la Beauce, entre Orléans et Châteaudun.

La Beauce est un plateau immense qui s'étend au sud de Paris, entre Etampes, Pithiviers, Orléans, Benneval, Chartres et Boudan.

A l'extrémité du plateau de la Beauce, vers le sud-ouest, coule, dans une petite dépression de terrain, la Connie, gros ruisseau qui se jette dans le Loir, à quelques kilomètres en amont de Châteaudun. Patay, où les Prussiens s'étaient solidement établis, est situé sur le coteau qui, terminant la plaine de la Beauce domine le cours de la Connie.

Patay est à 25 kilomètres d'Orléans et à 35 kilomètres de Châteaudun. Quoique, par la position, Patay soit entre Orléans et Châteaudun, la route qui réunit ces deux villes passe à quelque distance de Patay, au petit village de Saint-Péray-la-Colombe.

Patay est sur la rive droite de la Connie ; la route de Châteaudun à Orléans suit la rive gauche de ce cours d'eau.

La station du chemin de fer d'Orléans la plus rapprochée de Patay est la station de Artenay. Ces deux points ne sont séparés que par une distance de 15 kilomètres. La Compagnie d'Orléans a, en temps ordinaire un système de correspondance entre Patay et Artenay.

Le village de Patay est chef-lieu de canton, et compte un millier d'habitants. Patay appartient au département du Loiret, mais sur la limite de ce département et du département d'Eure-et-Loir.

La position militaire de Patay est forte, parce que ceux qui l'occupent sont couverts par la ligne de la route de Paris à Châteaudun, par le cours de la Connie, et aussi parce que la petite ville, située sur un plateau, domine de loin la vallée du Loir.

C'est à Patay que le général de Changy, commandant du 16e corps, avait son quartier principal le 1er décembre, puisque c'est de là qu'il a daté sa dépêche au ministre de la guerre. Les villages de Terminiers et de Guillonville, enlevés par nos soldats, se trouvent en avant de Patay, sur la route d'Orgères, parallèle en cet endroit au chemin de fer d'Orléans à Paris.

Nonneville et Villepian sont de petits hameaux du département d'Eure-et-Loir.

Ruan est un village du Loiret, situé de l'autre côté et en avant d'Artenay, à la droite de la voie ferrée, à une distance d'environ 20 kilomètres. C'est donc sur une pareille étendue de terrain que s'est passée l'affaire.

Nos troupes étaient sorties le 1er décembre d'Artenay et de Patay, pour enlever, à 7 ou 8 kilomètres en avant, les positions que nous venons d'indiquer. Elles en ont délogé l'ennemi à la baïonnette, après un combat très-vif. Mais le lendemain, 2, les Prussiens, faisant un retour offensif, auraient reconquis les cinq positions perdues la veille.

C'est, paraît-il, du côté de Ruan et d'Artenay qu'ils auraient porté leur effort, et cela se conçoit, à cause de la voie ferrée. dont la possession sur Toury, Argeville et Etampes, a une importance inutile à préciser.

C'est le général de Sonnis qui opérait du côté de Ruan et Artenay.

Le général de Changy commandait du côté de Patay.

Le 2 décembre, le grand-duc de Mecklembourg reprend l'offensive et bat nos troupes à Artenay, en faisant prisonnier le général de Sonis.

Le 3, le prince Frédéric-Charles marche de Baune-la-Rolande vers la droite de son armée pour appuyer le grand-duc, et il

---

Feuilleton du PETIT JOURNAL

MON PAUVRE

I

Un jour du dernier printemps, je cédai, comme tout bon parisien, au désir de faire l'école buissonnière. Mes yeux avaient soif du spectacle des blés verts et des feuilles naissantes.

Le temps était si bon! un de ces temps d'avril ni trop chauds ni trop froids. Il y avait des intermittences d'ombre grise et de grand soleil qui ne sont ni l'été ni l'hiver.

Une heure après, j'étais en haut de la colline de Montreuil. Paris avait complètement disparu. Le bruit s'était éteint; le silence de la solitude me berçait de ce doux murmure que l'âme perçoit si bien. Les terres fraîchement retournées exhalaient leurs senteurs généreuses; l'alouette chantait, les maraîchers se parlaient d'un sillon à l'autre; de grandes plaques de soleil couraient follement sur les guérêts, et, le long des clos épars sur la côte, il neigeait des fleurs de pêchers, que la brise du matin me jetait au visage.

En montant du côté de Nogent, je rencontrai des ruines, — quelques demeures abattues pour agrandir le champ voisin, — sur lesquelles je m'assis au passage.

Les ruines autour de Paris sont si rares que la rencontre d'un mur éboulé devient un événement.

Pendant que je rêvais, les doigts plongés dans l'herbe, une jeune fille que je n'avais point vu venir poussa un cri derrière moi. Je me détournai rapidement et je la vis courir dans la ruine, à la recherche des fleurs que le vent ou l'oiseau du dernier automne y avait semées.

Au bout d'un quart d'heure, la main chargée d'un bouquet de violettes, elle s'envola dans la direction de Saint-Maur, effleurant à peine sous son pas rapide la terre meuble des sillons.

Bien que cette charmante apparition fut vite évanouie, je n'aurais pas échangé mon après-midi contre les belles journées de Longchamps.

Le soir, je rentrai par le chemin de fer de l'est, pris je ne sais plus où; je regagnai Paris, l'immense fournaise, en quelques minutes et je descendis lentement le boulevard de Strasbourg.

A la hauteur de l'emplacement qui avait été la rue Neuve-de-la-Fidélité, je m'arrêtai tout à coup devant un souvenir que ma présence sur les lieux éveillait sans doute. Peut-être a la place même où posaient mes pieds avait vécu six ans auparavant un pauvre cœur dévoué, un martyr.

Moi aussi, je me trouvai au milieu des ruines d'un passé récent; comme la fillette, je cueillais une fleur des ruines, fleur de souvenir, toute embaumée des plus purs parfums du cœur.

Au lieu des violettes que j'avais oublié de cueillir en route, je retrouvais une douce histoire oubliée.

Et c'est celle que je vais vous dire.

En 1844, le soir des Cendres, deux jeunes gens, deux frères étaient assis côte à côte près d'un foyer sans feu, dans une petite maison d'une des rues les plus désertes de Toulouse.

Ils arrivaient du cimetière, où ils avaient, dans l'après-midi, reconduit leur vieille mère, veuve depuis un an.

Rien n'est triste comme ces retours vers le foyer désert, que viennent de quitter pour jamais nos chers morts.

— Et maintenant, Gabriel, quelle est ton idée? demanda le plus âgé des deux.

— Je coucherai ce soir au grand séminaire, si l'on veut bien m'y recevoir.

— Vieille et persévérante, mais excellente idée! Tu es faible, mal portant, tu as peur du monde; le frôlement d'une robe de soie te donne la chair de poule, et les fillettes n'ont ni plus de simplicité ni moins de hardiesse virile que toi. Tu as toujours

rencontre les Français à Chilleurs-aux-Bois et à Chevilly, d'où il les rejette sur Orléans.

Les deux journées suivantes se passèrent à attaquer le faubourg d'Orléans et à forcer le général d'Aurelles de Paladines à repasser la Loire.

Le 5, à minuit, les Prussiens faisaient de nouveau leur entrée dans la ville de Jeanne d'Arc, au grand désespoir des habitants, et, depuis lors, l'occupation paraît avoir été maintenue, quoiqu'en aient dit les rumeurs qui prenaient les désirs de tous pour une réalité.

Mais l'armée de la Loire n'était pas en déroute, elle l'a bien prouvé dans la journée du 7 décembre, à l'affaire de Josnes, où le corps du général de Changy a repoussé victorieusement les Prussiens en arrière de la ligne de Beaugency à Marchenoir.

LES INTRIGUES BONAPARTISTES

Une dépêche de Bruxelles nous annonçait hier que l'*Indépemdance belge* publie une protestation des officiers français internés en Allemagne, contre toute idée de restauration bonapartiste et aussi contre la distribution gratuite qui leur est faite du journal *Le Drapeau*, publié par M. Granier de Cassagnac; ce nom seul indique assez les tendances du journal.

Toutes les fois que le gouvernement déchu a manifesté ses tendances à un essai de restauration, nous avons rappelé les désastres que son impéritie et sa lâcheté ont amenés.

Nous ne laisserons pas se produire sans protestation une tentative nouvelle.

Une protestation n'est même pas utile.

Il suffit de se rappeler que l'empire s'est écroulé sous le mépris universel. La France ne pardonne pas à la lâcheté.

C'est par excellence la nation fière et courageuse; elle peut avoir des lassitudes, elle peut se donner inconsidérément, mais elle rejette du pied celui qui s'est traîtreusement dérobé par la capitulation au danger et au devoir.

Mais si la France repousse à tout jamais les Bonaparte, il est bon de le dire et de le dire tout haut, parce qu'il y a encore en Europe des hommes qui croient qu'une restauration de l'empire est possible.

Il faut le dire, parce que les hommes qui ont fui spéculent sur les malheurs de nos armées prisonnières en Allemagne, et font luire aux yeux des soldats l'espérance de jours meilleurs, s'ils donnent leur appui à l'ex-empereur.

Nos soldats subissent la peine de la lâcheté de leurs chefs; mais ils sont Français de cœur, et ils n'aspirent à la délivrance que pour donner leur concours et leur vie à la France, à la République.

Voilà ce que nous ne cesserons de répéter avec des preuves à l'appui:

Il y a quelques jours nous avons publié une protestation suivie de nombreuses signatures; aujourd'hui la *Gazette du Midi* nous en apporte une isolée, mais qui n'est pas moins importante, parce qu'elle précède la protestation collective de l'*Indépendance belge*:

Monsieur,

Mieux que moi vous pouvez suivre les intrigues bonapartistes et la campagne entreprise par la *Situation*.

Jusqu'à présent ce parti n'avait pas osé s'adresser aux officiers prisonniers en Allemagne, mais aujourd'hui, les autorités prussiennes ont remis à chacun de nous, un exemplaire du premier numéro du journal le *Drapeau*.

Je prends la liberté de vous l'adresser.

Je ne sais si les personnes qui nous ont remis cette feuille et prennent à cœur d'affirmer que la France n'a qu'un gouvernement régulier, celui du prisonnier de Wilhemshohe, laisseront passer cette lettre et le journal qui l'accompagne.

Suivez cette manœuvre, monsieur, et n'oubliez pas que le prince Louis est né conspirateur, et bon conspirateur; qu'il existe de par l'Europe un certain chancelier également doué d'aptitudes particulièrement dangereuses.

Les soldats français ont été soigneusement écartés de notre contact, on se charge de les éclairer sur la situation, et tandis que l'on espère que l'ennui de la captivité commence à diminuer l'ardeur des sentiments qui animaient les officiers des deux armées *capitulées*, on lance la feuille le *Drapeau*, nom osé!

Son propriétaire aurait dû se souvenir que le seul qu'il ait tenu et maintenu avec une énergie suprême, était le *Drapeau de la capitulation*.

R. Donop,
capitaine d'état-major.

LE SIÉGE DE PARIS

C'est dans la bataille du 30 novembre que nous avons fait usage, pour la première fois, des canons à longue portée fournis par l'industrie parisienne. A six mille mètres, l'effet est entier; à cette distance, des batteries ennemies ont été démontées et des files de soldats emportées.

Paris, 4 décembre.

Appel à la population de Paris

La lutte héroïque engagée sous nos murs impose à la population civile de grands devoirs. Le premier, le plus facile et le plus touchant à la fois, c'est le soin des blessés.

Les administrations hospitalières, civiles et militaires ont déjà fait d'immenses efforts; les particuliers et les associations ont développé des ressources considérables; les municipalités ont établi ou encouragé un grand nombre d'ambulances: il faut plus encore. Pour que les moyens d'assistance soient au niveau des nécessités qui grandissent de jour en jour, il faut que toutes les maisons s'ouvrent, que toutes les familles trouvent un lit à offrir à ceux qui nous ont donné leur sang.

La population de Paris, qui a su loger il y a trois mois cent mille mobiles, recueillera aujourd'hui, avec un empressement au moins égal, les blessés de nos batailles républicaines.

Les hôpitaux, les ambulances organisés doivent être réservés aux blessures graves; les blessés dont l'état n'exige pas l'intervention constante de la chirurgie, les convalescents surtout, pourront être traités avec avantage chez les particuliers. Un bureau d'inscription est ouvert, dès à présent, à l'administration des hospices de la Seine, avenue Victoria, 3.

Les citoyens sont priés de faire connaître le nombre de lits qu'ils peuvent mettre à la disposition des blessés convalescents ou atteints de blessures légères.

L'administration pourvoira a l'alimentation. Le gouvernement fait pour cet objet un pressant appel à cet esprit de solidarité qui est, dans toutes les conditions sociales, une des vertus favorite de la population parisienne.

Le membre du gouvernement délégué à la mairie de Paris,
Jules Ferry.

Le ministre des affaires étrangères a reçu la lettre suivante:

Paris, 3 décembre.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous informer des faits suivants qui se sont passés hier, entre dix et onze heures du soir, aux avants-postes en avant de Champigny.

Autorisée par le général Ducrot, une escouade des ambulances de la presse s'est dirigée vers ce point où nous avaient été signalés des blessés à recueillir, des morts à enterrer.

Désigné pour me rendre en qualité de parlementaire auprès de l'ennemi, je m'y rendis à cheval, ascompagné d'un porte-fanion et d'un trompette mis à notre disposition par le général Ducrot.

Le personnel médical, les frères des écoles chrétiennes (nos brancardiers), attendirent à une petite distance.

Quelques coups de feu ayant été tirés, le commandant français fit sonner le signal de cesser le feu; cet ordre fut aussitôt exécuté et un silence complet s'établit du côté de nos lignes.

C'est à ce moment, qu'au milieu du silence permettant d'entendre le clairon, par un clair de lune permettant de voir le drapeau de Genève, je fis sonner les quatre appels à l'usage des parlementaires.

Craignant qu'ils n'eussent pas été suffisamment entendus, je m'avançais vers les lignes ennemies pour les faire sonner une seconde fois. Au lieu de la réponse qu'obtiennent toujours les appels parlementaires entre nations civilisées, nous avons été accueillis par une vive fusillade.

Veuillez agréer, etc.

Marie-Bernald Bauer,
Protonotaire-apostolique aumônier en chef des ambulances de la presse.

Étaient présents et ont signé le présent rapport: docteur de Marquay, membre du comité; M. Armand Gouzien, secrétaire du comité; MM. les chirurgiens des ambulances de la presse: Woelker, Barlemont, Lejeault, Lauras, Vermesch, Urba, Le Danois; le porte-fanion, M. Ramond; les estaffettes: MM. Bower père et fils; M. Austin, correspondant du *Times*.

Les faits signalés par cette lettre n'ont pas besoin de commentaires. Ils ne sont pas seulement la violation de la convention de Genève, ils sont contraires à tous les usages de la guerre, à tous les principes de l'humanité.

Faire feu sur les hommes dévoués qui vont, au péril de leur vie secourir les blessés, c'est ajouter aux inévitables malheurs de la lutte un acte sauvage qui pourrait devenir le point de départ de sanglantes représailles. C'est à l'opinion publique qu'il appartient de faire justice de semblables procédés.

ORDRE

Le général commandant supérieur a la douleur de porter les faits suivants à la connaissance de la garde nationale:

Les quatre compagnies de guerre du 76e bataillon, sous les ordres du commandant Latappy, faisaient partie d'une colonne opérant dans la journée du 29 novembre aux alentours du fort de Rosny.

Sur le point de rentrer à Paris, après avoir accompli sa mission, la colonne reçut l'ordre, que le commandant supérieur avait donné à son chef, de verser les cartouches, reçues le matin, dans les fourgons qui les avaient portées.

Au moment où chaque bataillon se mettait en mesure d'exécuter cet ordre, le lieutenant Montfilière, de la 2e compagnie du 76e bataillon, apostrophant son chef de bataillon et le menaçant de le faire arrêter et désarmer, excita vivement à la révolte les hommes placés sous ses ordres et tenta de prendre le commandement du bataillon en l'engageant à ne pas rendre ses cartouches.

Quelques hommes, égarés par le discours de cet officier, ont entouré le commandant Latappy, l'ont grossièrement insulté et menacé.

Plein de sang-froid et de courage, le chef de bataillon a su dominer le tumulte, faire arrêter et désarmer le lieutenant Montfilière, rétablir le calme dans sa troupe, et obtenir l'exécution de l'ordre qui avait été donné.

Prenant en considération l'assurance qui

été le plus fort dans tes classes; tu sais le grec et le latin comme plus d'une Faculté. Gabriel, si tu n'es pas chanoine avant dix ans, évêque avant quinze ans, c'est qu'il n'y a plus de justice au monde ou c'est que tu seras mort.

— Alcide, nous sortons du cimetière, et je trouve que tu te hâtes de plaisanter.

—Mais, mon bon ami, voyons à quoi peut nous mener une éternelle douleur? Nous voilà seuls au monde; nous n'avons à nous partager qu'une dizaine de mille francs de succession, ce n'est pas le Pérou, mon cher; il nous faut travailler. Tout à l'heure, nous allons nous serrer cordialement, fraternellement la main, sur le seuil de cette maison, et chacun de nous prendra sa route. Souviens-toi que nous sommes Gascons et que si les positions sociales manquaient à tout le monde, Dieu ferait un miracle pour nous en offrir une à une heure voulue. Un Gascon bien tourné comme nous qui ne réussit pas est une fable.

— Alors, tu sais où tu vas?

— Chez maître Chanéac, l'avoué. Je suis son premier clerc à partir de lundi prochain. Dans quatre ans, j'aurai mon diplôme d'avocat; à la trentaine je serai la lumière d'un barreau quelconque, et ma femme m'apportera vingt-cinq mille francs de revenu. Tu comprends que, dans une telle position, je ne puis avoir pour frère qu'un évêque, ou, tout au moins, un chanoine en passe de le devenir.

— Alcide n'oublie pas que la fosse de nos chers morts n'a pas de marbre, et que tu t'es réservé le soin de leur faire élever une tombe.

— C'est mon affaire.

Une heure plus tard, les deux frères se quittaient sur le seuil de la maison déserte. Gabriel se retourna pour jeter pieusement un dernier regard dans ce doux nid ravagé par la mort, et il pleura.

Alcide lorgnait effrontément une gentille ouvrière, qui, sa journée finie, arrosait un pot de giroflées sur la fenêtre de sa mansarde.

Et, ce même soir, l'un s'établissait dans une chambre presque somptueuse de la rue Sainte-Ursule, tandis que l'autre prenait possession d'une petite cellule sous les toits, au grand séminaire.

Alcide et Gabriel étaient fils d'un ancien capitaine en retraite, vivant de sa pension modique, mais qui, grâce à sa position sociale, avait pu faire élever ses deux enfants au collége de Toulouse.

A l'heure où nous sommes, Alcide, l'aîné, n'avait pas encore vingt-quatre ans. Au sortir du collége, où il avait appris Virgile à force de le copier en pensums, il était entré chez un huissier; puis de ce modeste cabinet, il avait été admis chez l'avoué Chanéac en qualité de quatrième clerc.

Chaque année il monta d'un degré jusqu'à la première place.

C'était un beau garçon, rieur et sympathique comme toutes ces braves natures qui vivent tous les voiles dehors. Il avait déjà des dettes par-ci, par-là, dans Toulouse, et menait une

existence quelque peu désordonnée; mais comme il promettait de devenir quelque chose, il jouissait d'une sorte d'impunité dont il usait jusqu'à l'abus.

Gabriel atteignait à peine sa majorité. Prenant le contre-pied de son frère, il avait fait d'excellentes études, et, comme pour montrer que les belles natures ont tous les dons, il jouait du violoncelle comme un maître.

Le théâtre avait essayé de le séduire; mais le pauvre enfant souffreteux ne put se résoudre à mettre le pied dans le temple des joies mondaines pendant que son père agonisait lentement sur sa couche indigente, pendant que sa mère surtout, devenue veuve, pleurait à toute heure l'absence du mort adoré.

Hippolyte Langlois.

(*La suite à demain.*)

ui était donnée par le commandant Latappy, que l'acte d'indiscipline dont se sont rendus coupables quelques hommes de son bataillon, était exclusivement dû aux instigations du lieutenant Montfilière, le commandant supérieur veut bien ne pas rechercher les hommes qui l'ont commis, mais :

1° Pour les punir de cet acte inqualifiable ;

2° Pour faire sentir à la majorité du bataillon la faute qu'elle a commise en ne s'interposant pas immédiatement elle-même, et en ne contraignant pas au silence et au respect pour la discipline les hommes égarés qui compromettaient l'honneur du bataillon.

Il a décidé que les compagnies de guerre du 76e bataillon seraient privées, et l'ont été, de l'honneur de prendre part aux sorties qui ont eu lieu les 1er, 2 et 3 décembre. Quant au lieutenant Montfilière, qui est en état d'arrestation, il sera conduit à la Conciergerie et traduit devant le Conseil de guerre sous les inculpations que fait ressortir le rapport dont il a été l'objet.

Le général de la garde nationale,
Clément Thomas.

Les Prisonniers prussiens

Des prisonniers Wurtembergeois et Saxons en assez grand nombre ont été amenés dans la journée d'hier au fort de Nogent. Beaucoup d'entre eux criaient sur leur passage, dans les rues de Nogent : Vive la France ! Parmi tous ces soldats à casquettes plates, vêtus de longues capotes grises, se trouvaient des officiers conduits séparément, tous forts jeunes et de bonne mine.

On estime à plus de 15,000 le nombre des soldats allemands mis hors de combat dans les divers engagements qui ont eu lieu depuis mardi sur les bords de la Marne.

—

Avant-hier, vers dix heures du matin, je passais devant les Tuileries ; un coupé est arrivé, dans lequel était un Prussien blessé. Il avait une casquette bleue à bande rouge et une ceinture d'argent.

Le coupé s'est arrêté aux Tuileries, et le blessé a été transporté à l'ambulance. J'ai demandé qui c'était, on m'a répondu : le comte Von Thaer, aide de camp du prince Albert de Saxe.

Il avait reçu, à Epinay, une balle dans l'épaule.

Quand il est descendu de son coupé, il a salué la foule.

L'alimentation de Paris

Depuis le siége, Paris a déjà consommé plus de 20,000 chevaux. D'après le recensement qui vient d'être fait, il nous en reste encore 45,000 en dehors, bien entendu, des chevaux appartenant à la guerre et à l'Etat.

M. Richard Walace, l'héritier du richissime, marquis d'Hertford, vient de faire don à la ville de Paris d'une somme de 300,000 francs, pour le chauffage de la population parisienne. Il avait déjà donné 300,000 fr. pour une ambulance.

Ces faits sont d'autant plus dignes d'éloges que M. Wallace est anglais d'origine et qu'il est un des rares sujets britanniques qui soit resté parmi nous.

—

La journée d'hier aura contribué à l'alimentation de Paris pour quatre ou cinq jours au moins. On a trouvé, dans les positions que l'ennemi nous a abandonnées, de 1,000 à 1,200 chevaux blessés ou tués. De notre côté, nous avons perdu 300 à 400 bêtes. La viande provenant de tous ces animaux sera répartie entre les différentes boucheries de chaque quartier.

On a déjà vu dans plus de vingt boucheries de cheval des quartiers de viande portant cette étiquette : *cheval du général Ducrot*. La spéculation ne perd jamais ses droits à la réclame.

—

Depuis quelques jours on vend au marché du boulevard d'Enfer, en même temps que des chevaux, une quantité de chèvres et de chevreaux. Ces animaux fournissent une excellente viande à l'alimentation publique ; aussi, les recherche-t-on avec empressement.

NOUVELLES DE LYON.

Avant-hier, vendredi, vers six heures du soir, un brouillard assez intense s'est abattu sur Lyon ; il était froid et pénétrant.

Le brouillard n'est pas précisément un phénomène à Lyon, et, comme celui-là s'est plutôt dissipé que renforcé, nous n'en parlerions pas s'il ne nous avait fourni d'intéressantes observations.

Vers dix heures et demie, nous traversions la place Bellecour, qui était plongée dans cette obscurité blanche bien plus décevante que les ténèbres noires.

La lune apparaissait, du côté du Rhône, blafarde et à peine appréciable dans cette tonalité cotonneuse.

Arrivés près de la place de Lyon, il nous semble que les reverbères sont plus brillants et que la ligne de feu se projète au loin dans la direction des Terreaux.

Le brouillard disparaîtrait-il tout à coup ?

Nous le croyons tout d'abord, car la lune brille à l'horizon, d'un éclat encore voilé, mais très réel.

Nous avançons encore. Après avoir traversé la place de Lyon nous sommes en pleine lumière. Nous voyons distinctement jusqu'aux Terreaux. L'ombre de notre corps est marqué à terre par les rayons de la lune ; nous apercevons au-dessus de « l'astre des nuits » la brillante étoile *Sirius*.

Mais, voulant faire la contre-épreuve de ce phénomène, nous nous retournons du côté de Bellecour et nous retrouvons la buée que nous venons de traverser.

Il y avait là une étrangeté météorologique que nous devions noter.

A la suite de plusieurs allées et venues nous avons constaté que le brouillard commençait au milieu de la place de Lyon.

Toute la partie ouest de la ville était éclairée par une lune superbe au milieu d'un atmosphère limpide.

Toute la partie est était enveloppée d'une épaisse vapeur.

C'est au point que la moitié des arbres de la place de Lyon étaient couverts de givre, qui, on le sait, est produit par le rayonnement, tandis que les autres avaient leurs branches intactes.

Ces particularités nous ont paru curieuses à noter.

Ajoutons que pendant la nuit cette division a disparu et que hier matin l'atmosphère était uniformément froide et brumeuse.

—

M. le docteur Leurat est nommé chirurgien-major au bataillon des sapeurs-pompiers, en remplacement de M. le docteur Chapot, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

—

Le nombre des jeunes Alsaciens qui viennent rejoindre la légion alsacienne en formation à Lyon, augmente tous les jours.

Parmi les derniers venus se trouvent deux jeunes gens d'une ville assez importante ; tous deux ont la vue extrêmement basse et ne pourront guère faire un service actif.

Malgré cet empêchement ils ont dû partir. Dans toutes les villes d'Alsace on montre au doigt les rares jeunes hommes qui ne sont pas encore partis.

Les deux myopes essayeront de se faire attacher à une ambulance pour rendre, sur le théâtre de la guerre, les services dont ils sont capables.

L'un d'eux, M. St..., est directeur d'une excellente société orphéonique, qui compte de nombreux succès.

La société l'a chargé d'offrir au Gouvernement toutes les médailles qu'elle a gagnées dans les concours ; il y en a pour environ huit cents francs.

Voilà un exemple à offrir à toutes les associations, à toutes les personnes ayant obtenu des médailles d'or ou d'argent. Nous espérons que l'orphéon en question trouvera de nombreux imitateurs.

Les médailles d'or et d'argent afflueront dans les caisses de l'Etat, qui les fera convertir en belles et bonnes espèces sonnantes.

Trois mille de ces jeunes Alsaciens ont été dirigés sur Villefranche, où ils sont casernés.

—

Nous recevons communication de la note suivante :

« La quête en faveur des indigents faite par des délégués de chaque compagnie du 7me bataillon, a produit une somme de 445 fr., 65 c., qui a été versée entre les mains du trésorier du bureau de bienfaisance du bataillon.

« Le commandant adresse ses plus vifs remerciments, tant aux délégués qu'à tous ceux qui ont apporté leur offrande à cette œuvre si utile dans les circonstances où nous nous trouvons. »

—

La télégraphie privée est interrompue de Lyon pour Bordeaux, et réciproquement.

—

M. le procureur général, près la Cour d'appel de Lyon, vient d'adresser la circulaire suivante à tous les procureurs de la République de son ressort :

Monsieur le procureur de la République,

Par une circulaire en date du 22 novembre, le ministre de la justice recommande aux parquets l'exécution des décrets du Gouvernement sur la mobilisation de la garde nationale, et signale en même temps à son attention ce fait, que le décret du 8 novembre 1870 n'a pas abrogé le titre VI de la loi de 1831 sur la garde nationale, et que, notamment, les dispositions de l'article 161 de cette loi doivent recevoir leur application.

J'apprends, par divers côtés, que les célibataires qui devraient, en raison de leur âge (21 à 40 ans), avoir rejoint au lieu de rassemblement les corps auxquels ils appartiennent, cherchent à échapper à leurs obligations et attendent que la gendarmerie vienne les appréhender pour les diriger à leur destination.

C'est là une résistance à la loi, aussi bien qu'un oubli absolu de leurs devoirs de citoyens, sur lesquels il ne nous est pas permis de fermer les yeux. C'est pour cela que je vous transmets le résumé de la circulaire ministérielle, pour vous y conformer.

Vous la porterez à la connaissance de MM. les juges de paix, en les engageant à faire comprendre aux réfractaires qu'ils doivent obéir sans contrainte, et, si leurs exhortations restaient sans effet, immédiatement vos auxiliaires des cantons devront vous signaler les mobilisés récalcitrants, et vous les poursuivrez en vertu de l'article 161 de la loi de 1831.

—

Aujourd'hui dimanche, à une heure après midi, au Grand-Théâtre, concert patriotique donné par la fanfare des 1er, 2e, 3e et 5e bataillons de la garde nationale, au profit des indigents de Lyon.

Avec le concours, pour la partie vocale, de Mme Ganetti, de MM. Bourotte, Flachat, Girardot ; pour la partie instrumentale, de MM. Lapret, Nauwelaers, Chavanne.

COMITÉ DE TRAVAIL
Pour l'Armée française

Sous la présidence honoraire de M. Challemel-Lacour, préfet du Rhône ;
M. Hénon, maire de Lyon ;
M. le premier président Millevoye ;
M. Le Royer, procureur général.

—

Aux blessés, aux prisonniers, aux soldats sur les champs de bataille, il faut donner à tous, donner toujours, donner encore.

C'est l'année des sacrifices, de la générosité immense, infinie !

Nous publions cette première liste de

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LA SŒUR DE CHARITÉ

VII

Le capitaine Kerkadec cessa de parler, mais il conserva la même attitude immobile et rêveuse, comme s'il eût prêté l'oreille à une voix que lui seul pouvait entendre, comme s'il eût suivi du regard une ombre que lui seul pouvait entrevoir dans la nuit.

Respectant ce douloureux silence, l'autre officier promenait lentement ses yeux vers l'horizon.

Une lueur rose parut à l'orient.

Quelques fanfares, comme réveillées par l'aube, se répondirent.

C'était le signal de la bataille.

Les deux capitaines rejoignirent chacun sa compagnie, mais non sans s'être une dernière fois serré la main, mais non sans s'être mutuellement dit :

— Bonne chance !

Pour le Breton, la bonne chance c'était la mort.

La mort avec Yvonne.

Il en avait comme le pressentiment, comme l'espérance.

Dès la première heure du combat, il tomba mortellement frappé.

Une sœur, conduite par un hasard providentiel, accourut vers lui.

Sœur Thérèse.

Yvonne.

Déjà Kerkadec ne pouvait plus parler. Mais il la reconnut... mais il trouva la force de lui montrer la petite médaille de Notre-Dame-d'Auray, pieusement conservée sur son cœur.

En même temps, de l'autre main, il indiquait le ciel.

Sœur Thérèse comprit ce muet adieu. Elle aussi, et peut-être depuis la veille au soir, elle avait reconnu son fiancé, elle se sentait au fond du cœur une aspiration pareille.

— Oui, répondit-elle donc, oui... bientôt... bientôt...

Elle ne put achever. Une balle, la frappant en pleine poitrine, la renversa mourante, auprès de son fiancé mourant.

Ils expirèrent en même temps, les yeux dans les yeux, la main dans la main.

— Et, pour sûr, ajoutait l'officier dont je tiens le récit, pour sûr, ils sont arrivés ainsi devant Dieu, qui marie les âmes !

Charles Deslys.

FIN

La dynamite

Dimanche dernier, un certain nombre d'ingénieurs, de savants, de membres de l'Institut, se réunissaient à Vincennes pour assister à une expérience des plus émouvantes. Il s'agissait de constater les effets et la puissance de la dynamite, nouvelle poudre qui, jusqu'ici, n'était connue que théoriquement.

La dynamite ne jouit de la propriété de détonner que lorsque tout l'ensemble de la quantité employée a été porté à une certaine température. Cette élévation instantanée ne s'obtient que par la percussion d'une capsule dont les vibrations développent une chaleur soudaine. Une quantité considérable de dynamite fut placée sur un blindage. Un des assistants, avec son cigare y mit le feu : rien, quelques parcelles brûlèrent et s'éteignirent aussitôt. On recommença, et M. Dorian, ministre, agita lui-même la dynamite, du bout de sa canne ; rien encore. Alors on plaça une capsule avec une mèche : tout le monde se sauva ; une détonation effroyable se produisit et le blindage fut littéralement pulvérisé.

Quelques pincées de dynamite, placées à l'extérieur sur un vieux canon de 12 suffirent à le réduire en miettes.

Un gramme de cette poudre, placé de même, pulvérisa un rail de chemin de fer. On essaya de charger un obus avec la dynamite, mais la force brisante était telle qu'il fut réduit en grains presque imperceptibles.

On comprend l'importance du service que peut rendre l'emploi de cette poudre pour détruire des pièces ennemies, des batteries entières, faire sauter des ouvrages, etc.

souscriptions du *Comité de travail*. Qu'elle soit comme un appel à tous les citoyens.

Nos soldats combattent et meurent pour la Patrie, travaillons pour eux, prenons sur nos plaisirs, épuisons nos caisses, et ne laissons rien d'inutile dans nos armoires.

Un comité spécial pour les prisonniers de guerre en Allemagne, fonctionnant très régulièrement et sur une grande échelle, le *Comité de travail* pour l'armée française a jugé à propos de s'occuper dorénavant exclusivement des souffrances de notre armée active. D'un commun accord, et dans le but d'éviter la confusion, la division des deux services a été décidée, et le *Comité de travail* a versé à la caisse des prisonniers la part qui revenait à ces derniers, sur les sommes encaissées par lui jusqu'à aujourd'hui.

—

1re liste de souscription

M. Cahllemel-Lacour, préfet	300 fr.
M. Millevoye, premier président	50
Mme Arlès Dufour	50
Mme Chabrière	50
M. Fournier	50
M. Farrer	50
Mme Maynard	50
Mme Debar	50
Mme Berne	50
M. Charles de Genève	50
M. Georges Rérolle (destiné à l'illumination)	20
Mlle Besson	2
Courrier de Lyon	50
M. Jacob	100
M. Giraud	100
M. Dufournel	100
M. Jean Longin	500
Quête à Saint-Bonaventure et produit des places	1,535 50
Quête à Fourvières	322 20
Souscriptions à 59 par jour, encaissement mensuel à cette heure	3,881 75

—

Demain nous donnerons une liste des dons en nature.

Le Comité a déjà fait parvenir, le 3 décembre :

Armée des Vosges

144 paires de chaussettes ; 144 ceintures de flanelle.

—

Aux mobiles de Dijon

1 lot de lainage

—

Aux légions de marche du Rhône

114 caleçons ; 480 paires de chaussettes ; 119 ceintures de flanelle ; 15 cache-nez ; 50 gilets de laine ; 26 mouchoirs ; 50 plastrons de laine ; 4 peaux de mouton.

—

Aux mobiles de la Drôme

96 paires de chaussettes ; 40 ceintures de flanelle.

—

Aux volontaires d'Alger
première section, première compagnie

42 paires de chaussettes ; 12 cache-nez ; 12 mouchoirs ; 1 foulard ; 40 ceintures de flanelle ; 6 caleçons ; 12 gilets de flanelle.

—

Francs-tireurs de Vaucluse
première compagnie

24 paires de chaussettes ; 24 ceintures ; 6 cache-nez

—

Vengeurs algériens

15 paires de chaussettes ; 12 ceintures ; 6 caleçons.

Infirmerie de l'Hirondelle pour des soldats allant rejoindre l'armée

24 paires de chaussettes : 4 gilets ; 2 caleçons ; 1 tricot ; 1 couverture ; 6 mouchoirs de poche.

—

On est prié d'indiquer sur tous les paquets remis au comité de travail, qu'ils sont destinés à l'armée française.

Faire porter au Palais-Saint-Pierre, dans les mairies ou chez les dames du Comité.

MADAME AUGUSTA

A lire les dépêches que le roi Guillaume adresse, après chaque bataille, à sa *chère Augusta*, on se représente volontiers le couple royal comme un modèle d'union et de concorde.

Or, à Berlin, quand on parle de deux époux qui ne sont pas d'accord, il est passé en proverbe de dire : *ils font presque aussi mauvais ménage que la reine et le roi.*

Cette discorde, qui remonte aux premières années du mariage de S. M. Guillaume, a pour cause la pruderie exagérée de la reine, que le moindre mot un peu gai effarouche.

Cette pruderie est arrivée à un tel point, que le théâtre français qui, avant la guerre, jouait tous les hivers à Berlin, était obligé de soumettre ses pièces en répétition, à la censure préalable de la reine, laquelle, entr'autres manies, ne manquait jamais de supprimer impitoyablement, dans le dialogue, tout tutoiement entre deux personnes d'un sexe différent.

L'hiver dernier, on a joué de la sorte : *Froufrou*, *Nos Intimes*, etc., etc Vous jugez de l'effet que produisaient — ou plutôt que ne produisaient pas — les scènes de passion.

Il est juste de dire que la conduite du très-pieux et très-hypocrite roi, est pour quelque chose dans la mésintelligence proverbiale de son ménage.

Le roi Guillaume, tout dévot qu'il prétend être, est un grand amateur de l'opéra, de la danse et surtout des danseuses.

A l'Opéra de Berlin, il se tient, non dans la grande loge royale, mais dans une petite loge qui communique avec la scène et les coulisses ; Guillaume profite très-souvent de cette communication, et les jeunes et jolies artistes qu'il protége, n'en profitent pas moins.

Dans cette Prusse où l'on parle tant de la corruption parisienne, le vieux et pieux roi Guillaume se permet des privautés qu'à Paris on aurait jamais admises de la part du souverain.

De là le mécontentement de la reine Augusta. Celle-ci n'a jamais eu la moindre influence sur son mari ni sur les affaires de l'Etat, ni sur qui, ni sur quoi que ce soit, excepté sur son fils notre Fritz.

C'est cependant une princesse d'un esprit élevé et très libéral. Les *bons* Prussiens avaient applaudi au mariage de Guillaume, et comptaient sur la future reine pour obtenir des réformes libérales dont le pays avait besoin. On les leurra de cet espoir tant que le prince était héritier présomptif du trône, mais une fois qu'il eut ceint la couronne (en 1861, à la mort de son frère, décédé en pleine folie), tous ces beaux rêves s'en allèrent en fumée : on avait compté sur une influence qui n'existait point.

Le roi n'a jamais eu le moindre égard pour les idées de la reine Augusta, et la familiarité, le soin avec lesquels il lui envoie ses dépêches, ne sont qu'une tartufferie de plus.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Un fait assez bizarre. Dans les troupes engagées dans le combat de Châteauneuf, tous les noms des officiers supérieurs se terminent par la même consonnance :

Cremer, général français ;

Celler, colonel français (1re légion du Rhône) ;

Ferrer, colonel français (2e légion du Rhône) ;

Werder, général en chef prussien ;

Keller, colonel prussien.

—

Nous apprenons que par suite des difficultés que présente, au milieu des pénibles circonstances où nous nous trouvons, le transit à travers la France des malles anglaises pour les Indes étant impossible, l'administration des postes anglaises a décidé de faire passer les malles par Ostende, le Brenner et Brindisi.

Par suite, le service que faisait la compagnie Péninsulaire et Orientale entre Marseille et Alexandrie, va être temporairement transféré à Brindisi, et le dernier départ de Marseille sera celui de dimanche 11 courant.

—

Il résulte d'une dépêche du consul d'Espagne que le port de Barcelone vient d'être déclaré ouvert et à partir d'aujourd'hui il délivre aux navires une patente nette, la fièvre jaune ayant complétement disparu de tout le littoral espagnol.

C'est là une heureuse nouvelle pour le commerce et il y a lieu d'espérer que la redoutable maladie ayant cessé, les relations d'affaires pourront être reprises entre Barcelone et Marseille, sans aucun nouvel obstacle.

—

M. Gustave Bénédit, le doyen de la presse marseillaise, critique musical très-distingué du *Semaphore*, professeur au Conservatoire, vient de mourir à l'âge de 67 ans.

—

Le *Messager du Midi* annonce qu'une grande accumulation de neige couvre la ligne du Midi. Voici, du reste, ce que lui écrit à ce sujet, son correspondant de Narbonne :

« Deux déraillements, occasionnés probablement par l'accumulation de la neige qui couvre toute la contrée, ont eu lieu dans la journée d'hier ; le premier sur l'embranchement de Perpignan et à une petite distance de Narbonne ; le second sur la ligne de Toulouse, au-dessus de Lézignan. Aucun malheur n'a été signalé. La circulation n'est pas encore rétablie dans ces deux directions. »

LES PRISONNIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

(Voir le numéro d'hier)

DRIBOURG (Prusse)

INFANTETIE

Zouaves de la garde : MM. les capitaines de Breyne et Colle.

M. le lieutenant Spitaller.

MM. les sous-lieutenants Cayraud et Nicolle.

54e régiment de ligne : M. le sous-lieut. Gayraud.

DUSSELDORF

IEFANTERIE.

2e régiment de grenadiers de la garde : M. le lieutenant-colonel Louis.

MM. les capitaines Costa, Deleeüs, Golonus, et Renaut.

MM. les lieutenants Archambaux, Pascal, Petit, Savournin et Rey.

MM. les sous-lieutenants Jarsalé, Goirot, Claude et Icard.

51e de ligne : M. le capitaine Verraux.

Etat-major : M. le capitaine L'Espagnol de Chanteloup.

M. le lieutenant Thierry.

4e voltigeurs de la garde : MM. Basseville et Vincens.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN

Etat-major : M. le général de division Picard.

M. le colonel Balland.

M. le chef d'escadron Magnin.

MM. les capitaines Sonnois, Cœuret de Saint-Georges et de Brye.

Guides : M. le lieutenant Grousset.

2e régiment de chasseurs à cheval : MM. les capitaines de Borelli, Coste et de Goulaine.

Francefort-sur-Oder

INFANTERIE

10e bataillon de chasseurs : M. le chef de bataillon Schenk.

10e régiment de ligne : M. le lieutenant Tessier.

48e régiment de ligne : M. le lieutenant Bonnal.

M. le sous-lieutenant Bonnal.

50e régiment de ligne : MM. les capitaines Vincent et Dubois.

M. le lieutenant Besnier.

M. le sous-lieutenant Guyard.

63e régiment de ligne : M. le sous-lieutenant Fitte.

65e régiment de ligne : MM. les capitaines Leroy et Barillier.

74e de ligne : MM. les capitaines Bénard, Dubois, Bellenand et Fargues.

MM. les lieutenants Delissus et Beaumont.

MM. les sous-lieutenants Hottier et Vondersoher.

94e de ligne : M. le capitaine Roch.

95e de ligne : M. le sous-lieutenant Carles,

50e de ligne : M. l'adjudant-major Pottier.

M. le sous-lieutenant Passot.

CAVALERIE

4e cuirassiers : M. le sous-lieutenant Gauthier.

6e lanciers : MM. les capitaines Nadaud et Giraud.

M. le lieutenant Buchin.

M. le sous-lieutenant Miguel.

ARTILLERIE.

2e régiment : M. le lieutenant Rageot.

10e régiment : M. le chef d'escadron Terquem.

M. le garde d'artillerie Girardon.

Garde mobile, bataillon de la Marne (Vitry) : MM. les capitaines Bassuet et Battelier.

MM. les lieutenants Buache, Pestre et Thiéron.

MM. les sous-lieutenants Charles, Chastelain, Ledreux et Legrand.

Batterie d'artillerie : M. le capitaine Michaut.

M. le lieutenant Cappé.

GIESSEN.

GÉNIE.

M. le capitaine de Rochas.

GLOGAU.

M. l'officier d'administration, comptable des subsistances militaires, Grumbach.

M. l'officier d'administration du service de l'intendance militaire, M. Bildstein.

CAVALERIE.

Gendarmerie (6e légion) : M. le capitaine Mougeot.

2e lanciers : M. le capitaine d'habillements Marionval.

MM. les capitaines Duhaubourg et Courroux.

M. le lieutenant Fauconnet.

M. le sous-lieutenant Berger.

6e lanciers : M. le capitaine d'habillements Chandellier.

M. le capitaine-trésorier Bouillie.

MM. les capitaines Moreau, Champagne et Gatelet.

MM. les lieutenants Bressange et Nussart.

MM. les sous-lieutenants Duffours, Leroux et Jouve.

3e régiment de spahis : M. le capitaine Speitel.

7e régiment de cuirassiers : MM. les capitaines Prévost et Géré.

MM. les lieutenants Nicolas, de Villiers et Lasby.

MM. les sous-lieutenants Faugeron, Méréaux et Motte.

10e régiment des cuirassiers : M. le lieutenant Battu.

(La suite à demain).

NOUVELLE CARTE
DU
DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siége de Paris.

EN VENTE :

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-Impériale).

A Marseille, librairie du *Petit Journal*.

Franco par la poste, 50 *centimes*, contre des timbres-poste.

SOUS PRESSE

Pour paraître le 15 Décembre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CODE COMPLET

Des Lois, Décrets, Arrêtés et Circulaires

d'intérêt général, promulgués

PAR LE GOUVERNEMENT DE LA

DÉFENSE NATIONALE

A PARIS ET A TOURS

Collationnés sur les textes officiels

Par A. JOLY

Avocat à la Cour d'Appel de Lyon

Lyon, chez EVRARD, libraire-éditeur,

rue de Lyon, nº 32.

Pour tous les articles non signés : EVRARD.

Lyon, imp. P. Mougin-Rusand, rue Stella, 3.